

12. Convention avec les bénévoles (réserve communale de sauvegarde)

Mise en place de la réserve communale de sauvegarde

Objectif : apporter un appui aux services communaux lors des événements exceptionnels

-Information de la population (distribution des messages dans les boites aux lettres ou porte à porte)

- Maintien d'un cordon de sécurité

- Hébergement des sinistrés

-Recensement, accueil et l'information des personnes,

12. Convention avec les bénévoles réserve communale de sauvegarde) (suite 1)

- Distribution de matériel (lits, couvertures, vêtements...) et de ravitaillement (moyens de transport type tracteur, barques),
- Organisation d'activités pour les plus jeunes,
- Soutien moral à la population.
- Observation des cours d'eau
- Participation à des rondes destinées à prévenir le pillage
- Surveillance des ouvrages de protection (digues)

12. Convention avec les bénévoles (réserve communale de sauvegarde) (suite 2)

- Collecte, recensement , distribution des dons destinés aux sinistrés
- Aide dans les démarches administratives (déclaration de sinistres par exemple)
- Nettoyage, remise en état des équipements
- Déneigement (par exemple des trottoirs et des accès pour les personnes handicapées)
- Participation au plan canicule

12. Convention avec les bénévoles (réserve communale de sauvegarde) Missions de la réserve

- Information de la population (distribution des messages dans les boites aux lettres ou porte à porte)
- Maintien d'un cordon de sécurité
- Hébergement des sinistrés
- Recensement, accueil et l'information des personnes,
- Distribution de matériel (lits, couvertures, vêtements...) et de ravitaillement (moyens de transport type tracteur, barques),
- Organisation d'activités pour les plus jeunes,

12. Convention avec les bénévoles (réserve communale de sauvegarde) Missions de la réserve (suite)

- Soutien moral à la population.
- Observation des cours d'eau
- Participation à des rondes destinées à prévenir le pillage
- Surveillance des ouvrages de protection (digues)
- Collecte, recensement, distribution des dons destinés aux sinistrés
- Aide dans les démarches administratives (déclaration de sinistres par exemple)
- Nettoyage, remise en état des équipements
- Déneigement (par exemple des trottoirs et des accès pour les personnes handicapées)
- Participation au plan canicule